

Ce 26 iuin 1696 ont este raporté
Solemnellement par moy pruch curé de Crilloy
Sousigne Louis Fontenille fils de Urbain Fontenille
et de Jeanne fleurant de la paroisse d'auon avec
margueritte bouchon fils de defunct Urbain
Bouchon, veuve de defuncte margueritte guimau
apres la publication des trois bans fait
Solemnellement aux portes des grandes messes
sans aucune opposition de parmy d'autre comme
il appoit par le certificat du heur curé d'auon
en bonne forme lequel est fait. Solemnellement
dans l'eglise de Crilloy en presences des paroissiens
Sousigne qui ont déclaré ne sauoir signer
par moy Inquis Jean de Louis Louis guisane pierre
fleurant antoine Huillier,

B. Poignanne